

AA178

PERFECTIONNEMENT

2 jours 14 heures

1107 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Indemniser la responsabilité médicale

Jurisprudence et articulation des procédures

OBJECTIFS

- **Apprécier** le contexte de la jurisprudence
- **Analyser** les particularités des indemnisations des accidents médicaux
- **Comprendre** l'articulation des procédures d'indemnisation amiables et contentieuses

PROGRAMME

REMARQUE : Toutes les modifications du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations, seront prises en compte dans nos contenus. Ordonnance 2016-131 du 10/02/2016 entrant en vigueur au 01/10/2016

A. DIVERS TYPES DE RESPONSABILITÉ MÉDICALE

1. Dualité des régimes privé et public
2. Responsabilité pénale
3. Responsabilité disciplinaire

B. INDEMNISATION AU TITRE D'UNE RESPONSABILITÉ MÉDICALE FONDÉE SUR LA FAUTE

1. Obligation d'information
2. Infractions pénales relevant du devoir de conscience du médecin
3. Devoir de secret professionnel
4. Fautes se rattachant à la technique médicale
5. Infractions :
 - issues de manquements à la science médicale
 - RC du fait des instruments et RC au sein de l'équipe

C. INDEMNISATION AU TITRE D'UNE RESPONSABILITÉ SANS FAUTE

1. Responsabilité sans faute en raison d'un produit de santé
2. Responsabilité sans faute pour les infections nosocomiales

D. INDEMNISATION AU TITRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

1. Traits caractéristiques des lois du 4 mars 2002 et 30 décembre 2002
2. Notion d'aléa thérapeutique
3. ONIAM

E. NATURE DU PRÉJUDICE INDEMNISABLE

1. Perte d'une chance
2. Préjudice d'information, de contamination et lié à la naissance

F. PROCÉDURE D'INDEMNISATION DES DOMMAGES MÉDICAUX

1. Procédure classique d'indemnisation des dommages médicaux, responsabilité devant les juridictions civiles, administratives et pénales
2. Nouveau régime de règlement amiable des dommages médicaux

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation responsabilité civile
- Managers indemnisation responsabilité civile

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes. **AA041 - AA037**

POINTS FORTS


Le formateur délimite, en s'appuyant sur la doctrine et la jurisprudence, les différents types de responsabilité médicale. À l'aide de cas, le groupe étudie les indemnisations possibles.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

11 et 12 juin 

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.